

ALLEGATIONS, REVENDICATIONS, PUBLICITES : L'EXISTANT ET LES NOUVEAUTES

OBJECTIFS

- Maitriser la justification des allégations.
- Choisir ses allégations, sa communication en toute connaissance.
- Se préparer aux futures évolutions.

PROGRAMME

1-Contexte réglementaire

- Textes réglementaires
- Régime d'autorégulation

2-Une allégation c'est quoi – que couvre les textes

3-Les six critères communs du Règlement européen

- Définition
- Exemples

4-Allégations « sans »

- « L'esprit » du texte
- Ce qui est permis
- Ce qui est interdit

5-Allégations « hypoallergéniques »

- « L'esprit » du texte
- Comment justifier ce type d'allégation

6-Allégations environnementales

- Bio, Naturel, recyclable, ... impact de la loi AGECE

7-Comment justifier une allégation

8-Travail autour des étiquetages, des supports de communication des participants

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION PRODUITS FINIS

COSMED Academy



Présentiel
ou à distance



7h (1 jour)
9h-17h



François BOURRUST
20 ans d'expérience en cosmétique :
réglementaire, fabrication, R&D



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D,
marketing
Participants : 3 à 10 max



28 novembre 2024



Pas de prérequis



Adhérent : 504€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour